



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE
ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 23-378**

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement numéro 23-378 visant à régir la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité de Bégin, en conformité à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.c. A-19-1).

Est, par la présente, donné par la soussignée Mme Mireille Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité que :

Lors d'une séance tenue le 9 janvier 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 23-378 :

- Le projet de règlement numéro 23-378 visant à régir la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité de Bégin.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 février 2023, à 19h30 à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée, Monsieur le maire expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au www.begin.ca sous l'onglet municipalité/urbanisme.

Donnée à Bégin ce 19^e jour de janvier 2023

Mireille Bergeron
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 19^e jour du mois de janvier 2023, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour du mois de janvier deux mille vingt-trois.

Mireille Bergeron
Directrice générale et greffière-trésorière